

Des voix: Bravo!

M. Thomas: Je suis heureux de constater que certains de ses collègues se souviennent de lui. Il est chef de la Section d'histoire du Kenner Collegiate, à Peterborough; M. Macgregor Parsons, de Red-Deer (Alberta); M. Scott Symons, conservateur adjoint proposé aux collections Canadiana, Musée royal de l'Ontario. La lettre n'est pas longue, mais j'ai peur de ne pas avoir le temps de la lire. Je vais attendre, monsieur l'Orateur, et si j'ai le temps plus tard, je la lirai. Toutefois, j'aimerais consigner au hansard dès maintenant le dernier paragraphe de cette lettre:

En toute déférence, nous vous conseillons de renoncer pour le moment au modèle à feuilles d'érable et de convoquer sur-le-champ une réunion particulière des chefs parlementaires de tous les partis, les chargeant de s'entendre sur un nouveau modèle qui tient compte de notre histoire. Nous avons la profonde conviction que la proposition actuelle aggravera le malaise spirituel au Canada.

A mon sens, c'est là une des plus subtiles analyses que j'aie encore lue au sujet du drapeau canadien. Je lirai le reste de cette lettre si le temps me le permet avant de mettre fin à mon discours. Comme autre preuve du mécontentement à l'égard de la ligne de conduite du gouvernement, je voudrais consigner au compte rendu un éditorial paru dans le numéro du 24 juillet de la *Gazette* de Montréal et qui se lit comme il suit:

Bien qu'un nouveau drapeau canadien soit loin d'avoir été officiellement adopté, ce modèle a été arboré un peu partout au Canada officieusement. Les Canadiens ont eu l'occasion de le voir flotter et non de le voir comme modèle seulement. Il faut admettre qu'il est de piètre apparence. Quoi qu'on dise de la question du drapeau en général, ce drapeau n'a ni vie ni couleur; c'est une chose terne, froide et sans vigueur.

Il ne faut pas s'étonner que le modèle laisse à désirer. Même si on a pu, au Canada, examiner des modèles de drapeau pendant nombre d'années, le modèle finalement choisi par le gouvernement a été mis au point avec une hâte étrange.

Les dessinateurs ont accompli leur travail en neuf jours d'efforts acharnés. Le cabinet a jeté son dévolu sur le drapeau (légèrement modifié par la suite) d'un commandant retraité de la Marine royale du Canada qui se considère comme un fervent amateur d'héraldique. Il a travaillé, comme il le dit lui-même: «Un œil fermé, de 10 h. 30 du soir à un peu passé 1 h. 30 le lendemain matin».

Qu'il s'agisse d'une œuvre conçue dans l'épuisement et les yeux à peine ouverts, voilà qui, hélas, est évident. Même les plus ardents partisans d'un nouveau drapeau n'ont pu se montrer enthousiastes à l'égard du modèle proposé. Ces trois feuilles d'érable rachitiques qui s'étiolaient sur leur tige coupée, on les a déjà assez vues flotter, officieusement, pour bien savoir que même un vent vigoureux ne saurait leur imprimer que le battement le plus chétif.

Monsieur l'Orateur, cet éditorial dont on ne peut mettre en doute le sérieux—la politique du journal en témoigne—nous montre une fois de plus que le drapeau proposé ne rallie pas tous les suffrages ni la sympathie de la population canadienne.

Comme tous les autres députés, j'imagine, j'ai reçu des centaines de lettres à propos du drapeau. Et des centaines d'entre elles, que m'ont adressées des groupes de la Légion, les Filles de l'Empire, les associations militaires, les cercles féminins et que sais-je encore, appuyaient le pavillon rouge. Des centaines d'autres lettres sont en faveur du drapeau du gouvernement et d'autres modèles.

Je m'oppose à ce qu'on laisse le gouvernement agir d'une façon qui contribuera à diviser les Canadiens en deux groupes et ensuite à choisir entre les deux, de sorte que pour des générations à venir la moitié des Canadiens éprouveront du ressentiment contre l'autre moitié.

La proposition du gouvernement ne créera pas l'unité mais la discorde et celui-ci ne peut invoquer aucune raison sensée qui le justifierait de donner suite si hâtivement à cette politique. Je crois qu'on peut choisir un modèle de drapeau en utilisant les méthodes proposées. Il sera plus acceptable à tous, n'engendrera ni gagnants ni perdants et servira l'unité nationale plutôt que la division.

Une fois qu'elle aura adopté un drapeau, la Chambre ne pourra revenir sur sa décision. J'insiste là-dessus, monsieur l'Orateur. Si nous rejetons le pavillon rouge et ce qui pourrait être un drapeau de compromis et que la Chambre adopte finalement la présente résolution, ce qui se produira probablement s'il y a un vote, nous ne pourrions défaire ce que nous aurons fait. Si nous adoptons une attitude raisonnable, nous ne pourrions changer les faits parce que nous ne pouvons adopter un nouveau drapeau chaque fois que le gouvernement change. Je le répète, on devrait consentir tous les efforts, toutes les dépenses et prendre tout le temps qu'il faut pour choisir un drapeau acceptable qui unira le pays. Je crois qu'il est possible de trouver ce modèle si nous oublions nos divergences pour en remettre le choix à la population. C'est pourquoi j'appuie le principe du sous-amendement ainsi qu'une partie de l'amendement et de la résolution.

Je vous remercie beaucoup, monsieur l'Orateur.

M. Terry Nugent (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, j'aimerais relever certaines observations de plusieurs préopinants. J'ai trouvé particulièrement intéressantes les remarques du député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), qui a rappelé l'histoire de la feuille d'érable en France et pendant la dernière guerre.

Je me souviens qu'on m'avait ordonné, vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, de porter l'insigne à feuille d'érable sur ma tunique. Sauf erreur, seulement certaines troupes d'armée avaient reçu l'ordre de porter cet insigne, et c'étaient celles qui assuraient